

Programme de Formation PERMIS B (en AAC)

Véhicules de tourisme de 3,500 kgs maximum de PTAC et de 9 places assises maximum

CONTENUS

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures, avoir des notions de premiers secours.
- Entrer, S'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales :

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer les virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée des ouvrages routiers tels que tunnels, les ponts, etc...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, et secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco-conduite

MODALITES

Formation initiale :

- ◇ Obtention du code
- ◇ Evaluation initiale pour déterminer le nombre d'heures moyen (20 heures minimum obligatoire)

Phase AAC :

- ◇ Rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures avec l'accompagnateur
- ◇ Un an minimum avec 3000 km minimum
- ◇ 1er RDV pédagogique (3 heures) (1000 km environ)
- ◇ 2ème RDV pédagogique (3 heures) (3000 km environ)

Rythme :

- ◇ Discontinu par séquences d'une ou deux heures

Objectif : Etre capable de :

- ◇ Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- ◇ Appréhender la route et circuler dans les conditions normales
- ◇ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ◇ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Public concerné :

- ◇ Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B dans le cadre de l'apprentissage par la filière "conduite accompagnée"

Pré-requis :

- ◇ Etre âgé de 15 ans minimum
- ◇ Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la conduite

Moyens pédagogiques :

- ◇ Moyens audio-visuels (vidéo projection)
- ◇ Véhicules de catégorie B
- ◇ Zones de circulation adaptées aux compétences 1-2-3-4
- ◇ Livret et fiche de formation
- ◇ Guide accompagnateur (remis au RDV préalable)

Méthodes pédagogiques :

- ◇ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques
- ◇ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors et en circulation
- ◇ Auto-évaluation au fil des compétences

Formateurs :

- ◇ Titulaires BEPECASER

Validation :

- ◇ Attestation de formation
- ◇ Délivrance du permis de conduire de la catégorie B (après réussite à l'examen)
- ◇ Possibilité de passer l'examen pratique à partir de 17ans 1/2 (sous conditions)

Suivi et évaluation de l'action :

- ◇ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire